

Réforme des Accidents de Service et des Maladies Professionnelles dans la Fonction Publique

Le 19/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre en profondeur les changements apportés par la réforme des accidents de service et des maladies professionnelles
- Maîtriser les nouvelles procédures administratives et leur mise en œuvre effective
- Être capable d'accompagner les agents concernés et de mettre en place des actions de prévention efficaces

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Jour 1 : Compréhension de la réforme et impact sur la gestion des accidents de service

Matin : Cadre général de la réforme

- Présentation de la réforme et contexte législatif
- Nouvelles dispositions relatives aux accidents de service
- Comparaison avec l'ancien régime : ce qui change pour les agents et pour l'administration

Après-midi : Procédures administratives et gestion des dossiers

- Démarches à suivre en cas d'accident de service sous le nouveau régime
- Gestion des dossiers d'accident et rôle des commissions de réforme
- Atelier pratique : Étude de cas et mise en application des nouvelles procédures

Jour 2 : Application de la réforme aux maladies professionnelles et accompagnement des agents

Matin : Les maladies professionnelles dans le cadre de la nouvelle réforme

- Identification et reconnaissance des maladies professionnelles
- Procédure de déclaration et d'instruction des dossiers
- Atelier pratique : Simulation d'une procédure de reconnaissance d'une maladie professionnelle

Après-midi : Accompagnement des agents et prévention

- Mesures d'accompagnement et dispositifs de prévention mis en place
- Rôle des différents acteurs : administration, médecine préventive, organismes sociaux
- Atelier interactif : Élaboration d'un plan de prévention des risques professionnels adapté

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



Clôture de la formation

- Synthèse des connaissances acquises et plan d'action pour l'implémentation de la réforme
- Échange sur les bonnes pratiques et retour d'expérience des participants
- Évaluation de la formation et propositions d'amélioration

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Gestionnaire ou assistant(e) paie

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

14 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Moyens et supports pédagogiques :

- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382